



المديرية العامة
Direction Générale

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة النقل

MINISTERE DES TRANSPORTS

مؤسسة تسيير مصالح مطارات قسنطينة

ETABLISSEMENT DE GESTION DE SERVICES AEROPORTUAIRES DE CONSTANTINE

أنشئت بمرسوم رقم 87-175 بتاريخ 11 أوت 1987 DU 11 AOUT 1987 N° : 87-175

AVIS DE CONSULTATION N° : 07/EGSAC/DG/2020

PORTANT SUR « FOURNITURE ET POSE DE DEUX (02) SYSTEMES DE CONTROLE ACCES AUTOMATIQUE AU NIVEAU DE LA ZONE FRET ET L'ENTREE DE LA ZONE TECHNIQUE DE L'EGSAC DE L'AEROPORT DE CONSTANTINE MOHAMED BOUDIAF »

Constantine le : 30 Décembre 2020

L'établissement de Gestion des Services Aéroportuares de Constantine –EGSAC, lance un avis de consultation par voie d'affichage sur site portant « **FOURNITURE ET POSE DE DEUX (02) SYSTEMES DE CONTROLE ACCES AUTOMATIQUE AU NIVEAU DE LA ZONE FRET ET L'ENTREE DE LA ZONE TECHNIQUE DE L'EGSAC DE L'AEROPORT DE CONSTANTINE MOHAMED BOUDIAF**, et destiné pour les établissements disposant d'une attestation de fournisseur ou ayant des qualifications spécifiques et les moyens nécessaires pour pouvoir honorer leurs engagements conformément aux caractéristiques de devis quantitatif estimatif.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis de consultation peuvent retirer le devis quantitatif estimatif relatif à l'opération auprès de :

**La Direction Générale de l'EGSA.C sise près de l'aéroport de Constantine
Mohamed Boudiaf/ancienne zone terminale.**

Les offres doivent être déposées au niveau du poste de contrôle de la Direction Générale de l'EGSA.C **sise près de l'aéroport de Constantine Mohamed Boudiaf/ancienne zone terminale**. La date et l'heure de dépôt des offres est fixée au **06 Janvier 2021 de 9h00 à 13h00**.

L'ouverture technique et financière des plis se fera en séance publique par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres compétente le même jour de leur dépôt à **13h00**, et aura lieu au niveau de la Direction Générale de l'EGSA.C.

Les représentants des soumissionnaires dûment habilités peuvent assister à la séance publique de l'ouverture des plis et signeront un état attestant leur présence.

LA DIRECTION GENERALE DE L'EGSAC